

1<sup>er</sup> avril 2020

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Organismes et fournisseurs du système de santé

**OBJET :** Mise à jour sur les préparatifs et les mesures en lien avec la COVID-19

---

Pour faire suite à notre dernière communication, nous sommes heureux de vous faire part des mises à jour qui suivent du Groupe de commandement provincial sur les mesures clés prises pour lutter contre la COVID-19 :

- **Élargissement de la capacité** à l'échelle de la province pour répondre à l'augmentation croissante du nombre de cas de COVID-19. Ces mesures comprennent ce qui suit :
  - Tirer profit de l'augmentation de la capacité en lits de soins actifs et de soins intensifs à l'hôpital en **élargissant la capacité** grâce à des locaux de rechange non conventionnels, par exemple des hôpitaux de campagne adjacents.
  - Faciliter, de manière efficace et efficiente, le **jumelage des ressources humaines en santé élargies** avec la demande accrue en capacité dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée et dans la collectivité. Cela comprend les mesures suivantes :
    - Mobiliser les 13 000 professionnels de la santé recensés sur le site Web des bénévoles en déployant un processus de jumelage et un outil d'ici la fin de cette semaine;
    - Permettre aux nouveaux travailleurs, y compris quelque 1 000 étudiants en médecine déjà déterminés, d'être déployés pour aider à répondre à la COVID-19;
    - Prendre des mesures pour assurer que les travailleurs de première ligne disposent de l'équipement de protection individuelle dont ils ont besoin pour prodiguer des soins de façon sécuritaire.
- Accélérer les mesures pour **éliminer les arriérés provinciaux concernant les tests de diagnostic de la COVID-19 en laboratoire** d'ici la fin de cette semaine et **doubler le nombre de tests quotidiens réalisés en laboratoire**, qui correspondait à environ 5 000 tests par jour en date du 30 mars. Comme mentionné précédemment, nous préparons actuellement un plan sur la façon

d'utiliser de façon optimale cette nouvelle capacité de laboratoire, étant donné les progrès réalisés dans l'élimination des arriérés (p. ex., plus d'accent mis sur la surveillance des foyers de soins de longue durée et des populations vulnérables).

- Augmenter les fournitures et l'équipement en poursuivant l'instauration de mesures dynamiques pour **acquérir tout l'EPI accessible** pour appuyer le système de santé. Ces mesures incluent ce qui suit :
  - Surveillance quotidienne du stock d'EPI rendue possible grâce au décret ministériel émis le 27 mars pour comprendre ce qui est accessible au niveau provincial et les endroits où les besoins sont les plus criants;
  - Établir une table de contrôle provinciale qui prendra des décisions en matière d'allocation et de répartition à l'aide d'un cadre éthique;
  - Lorsque cela est acceptable, acquérir des solutions de rechange aux respirateurs N95 et aux masques pour améliorer la sécurité et la protection des travailleurs de première ligne;
  - Mettre en œuvre un processus pour intégrer les dons à l'échelle locale au stock provincial de fournitures et d'équipement et optimiser la logistique de répartition pour les octroyer de façon locale et provinciale.
  
- Continuer de **soutenir les foyers de soins de longue durée**, en particulier ceux qui vivent des éclosions, en leur fournissant le personnel, l'EPI et la formation dont ils ont besoin pour protéger efficacement les résidents, comme établi dans la Directive n° 3 du médecin hygiéniste en chef, mise à jour le 30 mars.
  
- Établir une **table des mesures de santé publique**, présidée par le D<sup>r</sup> David McKeown, pour aider à l'évaluation accélérée de toutes les mesures de santé publique existantes, en collaboration avec le médecin hygiéniste en chef.

Nous continuerons de vous garder informés des mesures prises dans ces domaines clés et collaborerons avec vous pour élaborer des solutions à mesure que nous déployons notre réponse à la pandémie.

Nous vous remercions de votre participation continue avec vos partenaires locaux afin de vous préparer à la continuité des activités et aux répercussions de la COVID-19 sur le système de santé.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(document original signé  
par)*

Helen Angus  
Sous-ministre  
Ministère de la Santé

D<sup>r</sup> David Williams  
Médecin hygiéniste en chef  
Ministère de la Santé

Matthew Anderson  
Président et chef de  
la direction  
Santé Ontario